



4ÈME VAGUE DE LABELLISATION TERRE DE JEUX 2024 & JOURNÉE INTERNATIONALE DU HANDICAP : **LES DÉPARTEMENTS RÊVENT 2024 POUR TOUS !**

90 Départements labellisés Terre de Jeux 2024

Le 17 octobre 2019, l'Assemblée des Départements de France (ADF) était labellisée « Terre de Jeux 2024 ». Cette date marquait le point de départ d'une aventure dans laquelle les Départements se sont engagés avec ferveur et ambition, pour faire des Jeux de Paris 2024 ceux de toute la France.

Un an plus tard, la majorité des Départements s'inscrivent dans la partie. A l'occasion d'une visioconférence organisée en présence de Bruno BELIN, Sénateur et Référent ADF de la mission Jeux Olympiques et Paralympiques, Marie-Amélie LE FUR, Présidente du Comité Paralympique et Sportif Français et Tony ESTANGUET, Président du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, 14 nouveaux Départements ont réitéré leur volonté de promouvoir le sport et les valeurs de l'Olympisme et du Paralympisme. Cette quatrième vague porte ainsi à **90 le nombre de Départements labellisés « Terre de Jeux 2024 »**.

Dominique BUSSEREAU, Président de l'ADF et Bruno BELIN se félicitent de l'engouement généré par ces labellisations et entendent bien enclencher une véritable accélération de la dynamique sportive dans les territoires : « *Terre de Jeux 2024 doit être le moteur d'une stratégie plus ambitieuse en faveur du sport. Cette énergie sera nécessaire pour lutter contre la sédentarité et servir de tremplin pour une réinsertion par le sport. Elle est d'autant plus indispensable avec la crise que nous traversons et que les clubs et associations sportives subissent de plein fouet* ».

Tony ESTANGUET souligne l'ambition de Paris 2024 de faire les Jeux de toute la France : « *Les Jeux de Paris 2024 sont le plus grand projet collectif de notre pays pour les années à venir. Ils n'ont de sens que si chacun peut prendre part à cette aventure extraordinaire dès aujourd'hui. Maillons indispensables de l'organisation territoriale, particulièrement en zone rurale, les départements, à travers leur engagement dans la dynamique « Terre de Jeux 2024 », vont pouvoir faire profiter leurs habitants de la magie des Jeux, et renforcer leurs actions en faveur de la pratique sportive, pour tous, sur les territoires. Une des réalisations concrètes est le lancement du dispositif #ExploreTerredeJeux2024 pour définir sur chaque territoire des parcours sportifs en veillant à l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap* ».

Une mobilisation tripartite autour du Sport et du Handicap

Cet héritage commun, l'ADF et les Départements souhaitent également le développer en faveur du Sport et du Handicap. C'est dans cette perspective que **l'ADF et le Comité paralympique et sportif français (CPSF) ont conclu en cette journée mondiale du handicap une convention-cadre**, de façon à renforcer les actions transversales entre les politiques liées à l'autonomie et

celles relatives au sport. L'ADF et le CPSF souhaitent ainsi travailler sur un projet ambitieux autour du maintien de l'autonomie grâce au sport.

Dominique BUSSEREAU salue la démarche entreprise : « *L'accompagnement des personnes en situation de handicap est l'un des piliers de l'action et de l'expertise des Départements. Les Jeux Paralympiques de Paris 2024 constitue une réelle opportunité dont nous allons nous saisir pour mener un travail de fond, en lien avec les MDPH, les référents régionaux du CPSF et les fédérations sportives* ».

Marie-Amélie Le Fur se réjouit de la signature d'une convention cadre avec l'Assemblée des Départements de France : « *Elle illustre la volonté commune de s'appuyer sur les compétences des Départements en matière d'autonomie pour favoriser le développement de la pratique d'une activité physique à destination des personnes en situation de handicap. C'est le signe que tous les acteurs sont réunis, grâce à la dynamique des Jeux olympiques et paralympiques, autour d'objectifs ambitieux qui visent à faire du sport le quotidien pour un maximum de Françaises et Français.* »

Dans le cadre d'une relation tripartite permise par la signature de ces conventions-cadre de partenariat, **l'Assemblée des Départements de France**, le **Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024** et le **Comité Paralympique Sportif Français** s'engagent ainsi conjointement avec l'ambition de faire des Jeux de Paris 2024 des vecteurs forts de mobilisation territoriale, permettre l'appropriation de l'événement pour laisser un héritage fort et utile à tous et plus spécifiquement changer la place de la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap en France.

En réponse à la morosité de la crise sanitaire mettant en péril le tissu sportif des territoires, les Départements promeuvent le « rêve 2024 » ! Tous seront mobilisés du 1er au 6 février, pour la Semaine Olympique et Paralympique.

Liste des nouveaux Départements labellisés aujourd'hui :

Aisne, Aude, Cantal, Cotes d'Armor, Finistère, Jura, Loire, Puy-de-Dôme, Tarn-et-Garonne, Vendée, Essonne, Guadeloupe, La Réunion, Saint-Pierre-et-Miquelon

Contacts presse

Agence Epoka pour l'ADF

Mélissa Rodanet – mrodanet@epoka.fr – 01 45 49 33 11

Boris Cavaglione – bcavaglione@epoka.fr – 06 84 84 37 53

Paris 2024

Mathilde Renoir – mrenoir@paris2024.org – 06 10 86 57 96

CPSF

medias@france-paralympique.fr – 06 65 75 71 25